Perspectives

N°22/282 – 27 septembre 2022

COLOMBIE – Combiner priorités sociales fortes et souci de préservation d'une réputation de sérieux…

Le gouvernement a présenté au Congrès un budget « record » avec des dépenses totales prévues à 27,7% du PIB. Alors que le service de la dette « capte » 5,3% du PIB (ratio quasi stable par rapport à 2022), les dépenses courantes et d'investissement représentent, respectivement, 17,4% (en hausse de 2,3 points de pourcentage) et 5% du PIB (ratio constant). Les dépenses totales, en hausse de 15,1% par rapport au budget 2022 et de 3,6% par rapport au budget initialement prévu pour 2023 (par l'administration Duque), doivent permettre de financer les ambitions sociales du nouveau gouvernement. Agriculture, éducation, santé et mise en place du programme de paix bénéficieront ainsi en priorité de la hausse des dépenses. Dans un contexte d'inflation soutenue (la hausse des prix sur un an atteint 10,8% en août), l'État devra également allouer une partie du budget à la revalorisation des salaires publics, indexés sur l'inflation. Le ministre des Finances, José Antonio Ocampo, a déclaré que l'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'investissement serait financée par l'augmentation des recettes fiscales générées par les bonnes performances économiques récentes et les crédits des banques multilatérales. Le Congrès a jusqu'au 20 octobre pour approuver le budget final.

Besoin de financement public

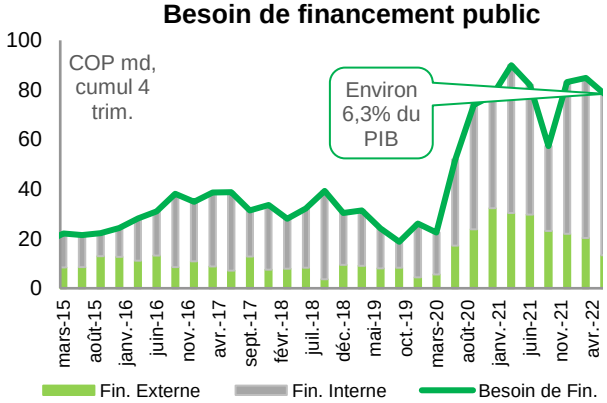

Sources : BanRep, CA sa/ECO

Dette publique (gouvernement)

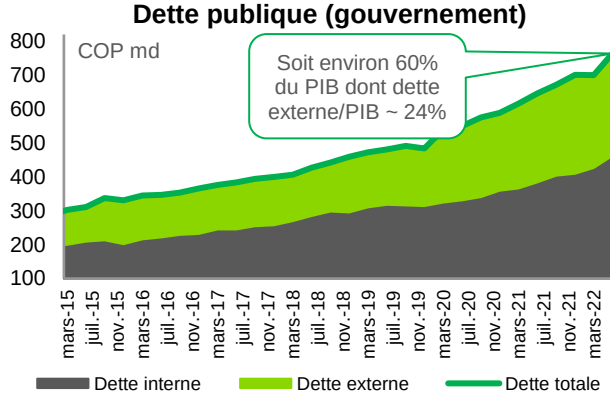

Sources : BanRep, CA sa/ECO

Le budget, dont ne sont connues que les grandes lignes, se veut encore responsable. Et les grandes ambitions sociales portées par le président Petro viennent buter sur des contraintes bien réelles : déficit de l'ordre de 6% du PIB, faiblesse des revenus fiscaux mais dépenses de fonctionnement rigides, charge de la dette assez stable mais lourde, besoin d'investissement important, dette évidemment croissante. Dans le sillage de la crise de 2008, de la fin du boom des prix des matières premières, le ratio dette/PIB de l'administration centrale avait en effet déjà significativement dérivé, augmentant d'environ 2 points de pourcentage par an pour atteindre 50% en 2019. La crise sanitaire a provoqué une détérioration supplémentaire, portant le ratio dette/PIB à près de 60% tout en s'accompagnant d'un recours substantiel aux financements externes.

Les marges de manœuvre existent et elles sont encore confortables (économiquement tout au moins ; politiquement, c'est plus délicat). Car, comme le rappelle l'OCDE, les revenus fiscaux atteignent 18,7% du

Catherine LEBOUGRE
catherine.lebougre@credit-agricole-sa.fr

PIB en Colombie (2020) contre 33,5% en moyenne dans l'OCDE ou même près de 22% dans la zone. Une hausse des recettes fiscales pourrait apporter de l'oxygène tout en remettant la Colombie sur la voie de l'assainissement budgétaire (ou, plus modestement, de la « sécurité budgétaire »). Tous les regards sont donc désormais tournés vers la proposition de réforme fiscale qui doit être approuvée par le Congrès à la fin de l'année. La réforme (comprenant notamment un élargissement de l'impôt sur le revenu, un impôt sur la fortune et la mise en place d'une taxe sur l'exportation des matières premières) ambitionne de générer des recettes fiscales supplémentaires de 1,7% du PIB en 2023. C'est louable ; c'est encore modeste.

Article publié le 23 septembre 2022 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine

Catherine LEBOUGRE
catherine.lebougre@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
23/09/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
22/09/2022	Mexique – Budget 2022 : scénario optimiste	Mexique
22/09/2022	L'erreur des banques centrales face à l'inflation : des critiques faciles, à nuancer	Monde
22/09/2022	Inde – Résister face aux vents contraires	Inde
21/09/2022	Espagne – Les effet du plafonnement des prix du gaz	Espagne
20/09/2022	Royaume-Uni - Regard sur la conjoncture de la semaine écoulée	Royaume-Uni
19/09/2022	Europe – Les 27 un peu plus unis sur l'énergie	Europe
16/09/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
16/09/2022	Pologne – L'inflation met à mal la résilience économique	PECO
15/09/2022	Royaume-Uni – Un plan colossal de soutien à la demande face à la crise énergétique	Royaume-Uni
14/09/2022	Parole de banques centrales – BCE : du guidage des anticipations à la gestion du risque de crédibilité, quel signal au-delà du bruit ?	Europe
14/09/2022	Chine – Le 20e Congrès pour seul cap	Chine
13/09/2022	Europe – Les 27 testent leur unité au travers du plafonnement du prix du gaz et de l'électricité	Europe
13/09/2022	Italie – Rebond du PIB au T2	Italie
09/09/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques
12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier, Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: *publication.eco@credit-agricole-sa.fr*

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :
Internet : https://etudes-economiques.credit-agricole.com/
iPad : application Etudes ECO disponible sur App store
Android : application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.